

## Questionnaire des attentes !

*Pour préparer ces journées, merci de nous faire part de vos attentes avant la formation afin de les transmettre aux intervenants.*

**Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?**

NON

OUI : laquelle et quand ?

.....  
.....  
.....

**Qu'est-ce qui vous motive à suivre cette formation ?**

.....  
.....  
.....

**Quel est votre type de production ?**

.....  
.....  
.....

**Quelles sont vos appréhensions ?**

.....  
.....  
.....

**Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ?**

Plaquette envoyée par l'AFPASA

Presse agricole

Bouche à oreille (préciser) : .....

Autres (préciser) : .....

### Consignes « Covid-19 » :

chaque stagiaire s'engage à appliquer strictement les consignes sanitaires mises en place au niveau de l'AFPASA.

## Conditions générales

**Inscription et règlement** : le bulletin d'inscription doit parvenir à l'AFPASA au plus tard 3 semaines avant la date du démarrage du stage, accompagné du règlement (s'il y a lieu) de la formation par chèque à l'ordre de l'AFPASA.

**Horaires** : pour le bon déroulement des journées, il est demandé aux stagiaires de respecter les horaires de la formation.

**Délai de rétractation** : le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter par écrit.

**Absence** : en cas d'absence non justifiée avant le démarrage du stage ou en cas d'abandon en cours de formation pour un motif autre qu'un cas de force majeure, le chèque de participation ou de caution est encaissé et une facture acquittée est envoyée au stagiaire.

**Annulation du fait de l'AFPASA** : l'AFPASA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, si le nombre de participants est insuffisant. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Le déroulement des formations proposées par l'AFPASA est susceptible d'être modifié (dates, lieux, horaires). Chaque participant en sera informé dans les plus brefs délais par le responsable de la formation.

**Attestation de formation** : à l'issue de la formation, une attestation/facture de formation est remise à chaque participant. Ce document est nécessaire pour justifier du crédit d'impôt et de l'aide au remplacement, à conserver dans votre comptabilité.

Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.

Retrouvez l'intégralité des conditions générales de l'AFPASA sur notre site [www.afpasa70.fr](http://www.afpasa70.fr)

### Vos contacts à l'AFPASA

Julie CHEA-BICHET, assistante formation :  
[afpasa@haute-saone.chambagri.fr](mailto:afpasa@haute-saone.chambagri.fr)  
03 84 77 14 38

Christelle DEPLANTE, responsable de stage : 03 84 77 13 17  
[christelle.deplante@haute-saone.chambagri.fr](mailto:christelle.deplante@haute-saone.chambagri.fr)

AFPASA - Maison des Agriculteurs  
17 Quai Yves Barbier - BP 20189 - 70000 VESOUL

Retrouvez nos

offres de formations :



Afpasa Vesoul

La Haute-Saône  
Agriculture et rurale



[www.afpasa70.fr](http://www.afpasa70.fr)



Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) L'Europe investit dans les zones rurales.



Association pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs et Salariés de l'Agriculture

**Trier, stocker ses céréales à la ferme : Autonomie, valorisation et économie d'intrants**



**Mardi 3 novembre et  
Mardi 9 mars 2021**

## MODALITÉS PEDAGOGIQUES

### Objectifs / Programme

#### Objectifs:

Connaitre les principes clés du process de triage applicables aux céréales et autres graines.

Maîtriser les principes de fonctionnement des matériels de triage.

Adapter les techniques de triage aux contraintes des matériels disponibles (machines et circuits)

Etre capable de piloter une installation de ventilation et conservation des grains.

Comprendre et mettre en œuvre les possibilités d'optimisation de la qualité des lots de céréales par l'application d'un schéma de triage adapté à chaque spécificité de lot.

#### Intervenants :

Patrick MADIOT, expert / conseil en triage de semences.

Juliette GUESPIN, conseillère BIO CA70

#### Méthodes pédagogiques :

Cours pratiques, démonstrations, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

#### Modalité d'évaluation , des acquis et de la satisfaction :

Questionnaire d'auto-évaluation en début et en fin de formation.

SUP.COM.OUTIL.2.130618

## MODALITÉS PRATIQUES

#### Responsable de stage :

Christelle DEPLANTE, chargée de formation  
AFPASA : 03 84 77 13 17

#### Public :

Agriculteurs de Haute Saône.

#### Pré requis :

Aucun

#### DATES

Mardi 3 novembre et  
Mardi 9 mars 2021

#### LIEU

J1 Secteur RIOZ et  
J2 visites de 2 plateformes de triage à la frontière  
Cote d'or (21) et Haute Marne (52)

#### TARIF

##### Contributeurs VIVEA

si vous êtes :

- Chef d'exploitation
- Conjoint collaborateur
- Aide Familial
- Cotisant solidaire

Et à Jour dans vos cotisations MSA , vous bénéficiez du fond de formation VIVEA

**Participation de 70 €**

##### Pour tout Autre public ex : salarié (e) ...

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre fond de formation pour lequel vous cotisez (ex OCAPAT ...)



**448 €**

*Conditions: Vous êtes un chef d'exploitation ou associé d'exploitation, imposé au bénéfice réel, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt formation. Il est plafonné à 40 h de formation par exploitation sauf dans le cas des GAEC où vous pouvez déclarer le total d'heures de formation passées sur l'année civile par l'ensemble des associés dans la limite de 40 heures par associé.*

**Vous pouvez bénéficier d'un Crédit d'impôt de  
10.15 € X 14 H = 142.10 €**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation « Trier, stocker ses céréales à la ferme :  
Autonomie, valorisation et économie d'intrants »  
Les 3 novembre 2020 et 9 mars 2021.

**A retourner à l'AFPASA avant le 23/10/2020**

AFPASA - Maison des Agriculteurs  
17 Quai Yves barbier - BP 20189 - 70 014 VESOUL CEDEX

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....

E-mail : .....

Production : .....

#### **J'atteste avoir le statut suivant :**

- Contributeurs VIVEA :
- Chef d'exploitation
- Conjoint collaborateur
- Aide familial  
Cotisant solidaire
- => **Cotisations MSA à jour**  
Dans le parcours à l'installation selon statut

- Autre public
  - Salarié
  - Autre
- } Je prends contact avec l'AFPASA

**Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.**

**Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de AFPASA afin de valider mon inscription**

En signant, j'approuve les conditions générales des services de l'AFPASA (ci-contre).

Fait à .....

le .....

Signature :

